COMMUNE DE ROCLES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 mars 2021

Date de la convocation : 22 mars 2021

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : 22 mars 2021

Conseillers en exercice: 11

Membres présents ou représentés : 10

L'an deux mil vingt et un le vendredi vingt-six du mois de Mars, à vingt heures trente minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 Mars 2020, se sont réunis dans la salle d'animation sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, M. Pierre MALLET, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, LAPOUGE Marie-Noëlle, MALLET Pierre, MARTIN Chantal, PUJOL Marc, RANC Aline, RIEU Hervé, SOLVIGNON Monique, THEROND Bruno, URBANCIC Caroline.

Absent(s) excusé(s): M. Marc PUJOL

Absent(s) non excusé(s): néant

Absent(s) représenté(s): Mme Chantal MARTIN

Pouvoir(s):

Mme Chantal MARTIN à Mme Aline RANC

M. Sylvain BRUSA a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR:

- Compte de gestion 2020 budget principal commune
- Compte de gestion 2020 budget annexe SPIC Eau et Assainissement
- Compte administratif 2020 budget principal commune
- Compte administratif 2020 budget annexe SPIC Eau et Assainissement
- Affectation du résultat 2020 budget principal commune
- Affectation du résultat 2020 budget annexe SPIC Eau et Assainissement
- Subventions de fonctionnement aux associations année 2021
- Participation aux transports scolaires des élèves du primaire pour l'année scolaire 2019/2020
- Avenant n°2 au contrat collectif d'assurance santé à adhésions facultatives
- Acquisition parcelle C777 (domanial de 770m² à Villevieille) délibération n°1 du 9 novembre 2018.
- Location des parcelles agricoles cadastrées section C n°737, 1550 (Section de Villevieille)

Questions diverses:

- Requête en cassation des cts Lauraire / affaire chemins ruraux de la Rochette
- Convention de vente d'eau en gros avec le SIE de la CLAMOUSE
- Bibliothèque de Rocles
- Subvention assainissement contrat territorial du Haut Allier 2018-2020
- Règlement et tarifs de location salle animation
- Abri bus / bancs
- Projet éolien

Pièces jointes:

- Compte administratif 2020 (budget principal commune + annexes des sections et budget annexe eau/assainissement)
- Projet d'affectation du résultat 2020 (budget commune et budget eau/assainissement)
- Courrier Région Occitanie du 07/12/2020 (transports scolaires) + état participation Rocles 2019-2020
- Avenant n°2 au contrat collectif d'assurance santé MNT groupe vyv
- Courrier Département Lozère du 21/01/2021 + procédure / Recettes provenant des amendes de police
- Courrier de la DGFIP DU 04/02/2021 / Droit de priorité acquisition parcelle C777 + devis CDG48 du 26/02/2021.
- Courriers de M. J-M. Lauraire du 16/02/2021 / Dissolution du Gaec Lauraire et location de parcelles

- Compte de Gestion 2020 - budget principal commune

Après présentation, le conseil municipal autorise le maire à signer le compte de gestion 2020 du budget principal commune.

- Compte de Gestion 2020 - budget du service de l'eau et de l'assainissement

Après présentation, le conseil municipal autorise le maire à signer le Compte de Gestion 2020 du budget du service de l'eau et de l'assainissement.

- Compte Administratif 2020 - budget principal commune

Le CA est clôturé avec un excédent de 111.808,93€ en fonctionnement et un déficit d'investissement de 21.273,78€ (avec un solde des restes à réaliser positif de 12.610€) ; soit un excédent cumulé de 90.535,15€. Les états des sections de commune sont examinés et votés.

- Compte Administratif 2020 - budget du service de l'eau et de l'assainissement

Le CA est clôturé avec un excédent de 11.499,47€ en exploitation et de 130.901,80€ en investissement avec un solde des restes à réaliser négatif de 53.835,00€ (étude d'assainissement Rocles/les Thorts) ; soit un excédent cumulé de 142.401,27€.

- Subventions aux associations 2021

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes pour 2021 : Sou de l'école de Rocles : 800€ / Foyer Rural de Rocles : 900€ / FC Grandrieu-Rocles : 250€ / Les Fadarelles : 200€ / Association Française des Scléroses en Plaques : 100€ / ligue contre le cancer 100€

- Participation aux transports scolaires des élèves du primaire pour l'année scolaire 2019/2020

Le montant des frais de ramassage dû au conseil départemental, s'élève à 410 € par élève. La part de la commune s 'élève donc à 820€ pour les 2 enfants domiciliés sur la commune bénéficiant de ce service.

Avenant n°2 au contrat collectif d'assurance santé – MNT groupe VYV

Le conseil municipal prend note de l'avenant au contrat d'assurance santé MNT. Avenant portant sur les conditions de résiliation et sur des modifications de cotisations pour les agents.

- Acquisition parcelle C777 (domanial de 770m² à Villevieille) – délibération n°1 du 9 novembre 2018

Le conseil municipal décide de revenir sur la décision du 9 novembre 2018 quant à l'acquisition de cette parcelle. La commune renonce à son droit de priorité.

- Location des parcelles agricoles cadastrées section C n°737, 1550 (Section de Villevieille)

Le conseil municipal décide de mettre en location les parcelles en question. La location se fera sous forme de Convention Pluriannuelle de Pâturage. Les agriculteurs intéressés ont 10 jours à compter de la publication du communiqué pour déposer leur candidature en mairie.

Questions diverses:

- Requête en cassation des cts Lauraire / affaire chemins ruraux de la Rochette
 L'affaire est toujours en cours, certains chemins n'ayant pas retrouvé leur aspect initial la commune a porté devant la cour un dossier en défense.
- Convention de vente d'eau en gros avec le SIE de la CLAMOUSE
 La convention avec le SIE de la Clamouse doit être renouvelée. La convention à venir prévoit un abonnement mensuel
 de 125€ HT (fourniture de 3000m3/an compris dans le prix de l'abonnement). Ce service permet à la commune de
 sécuriser son approvisionnement en eau potable et faire face à des pénuries (travaux sur le réseau, sécheresse,).

- Bibliothèque de Rocles
 La bibliothèque connaît une baisse de fréquentation, certainement due à l'épidémie de Covid, mais reste un point de dépôt garantissant le passage du Bibliobus sur la commune. Marie-Noelle LAPOUGE propose son aide pour la tenue de la Bibliothèque. M. le maire est sollicité pour étudier la possibilité d'y installer un point wifi ou accès internet.
- Subvention assainissement contrat territorial du Haut Allier 2018-2020 La subvention est suspendue en raison de la non réalisation des travaux en 2021.
- Règlement et tarifs de location salle animation
 Un tableau synoptique a été élaboré afin de répondre au mieux aux demandes de mise à disposition de la salle d'animation. Les tarifs seront définis lors de la prochaine séance.
- Abri bus / bancs Pour l'abri bus, un devis a été établi par Alizon GINOUX pour une création originale. Un autre devis a été établi par l'entreprise BENOIT pour la démolition des anciens bâtiments et la réalisation de la dalle. D'autres devis comparatifs doivent être demandés. La Région a été contactée pour une aide éventuelle. En l'état la commune ne peut bénéficier d'une subvention, mais La Région est susceptible d'adopter d'ici quelques mois de nouvelles modalités d'attribution. Les 6 bancs commandés ont été installés, 2 nouveaux bancs seront commandés après le vote du budget 2021.
- Projet éolien
 La commune a été démarchée par la société Escoffier pour l'implantation d'éoliennes.
 L'ensemble du Conseil Municipal est plutôt défavorable au projet.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à 23H20.

Compte rendu affiché le 2 avril 2021 aux lieux accoutumés.

Le maire, M. Pierre MALLET



